VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER**

Excusé(e)s :

Absent(e)s : **François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 50

ADHESION A L'ASSOCIATION DU MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE

Depuis plusieurs années, la Ville de Clermont-Ferrand s'est engagée afin de soutenir, renforcer et développer l'attractivité commerciale du centre-ville et des quartiers. Parmi les nombreuses mesures engagées, figure l'adoption et la mise en œuvre depuis mai 2017, d'un plan d'actions stratégique en faveur du développement du commerce et de l'artisanat de proximité sur son territoire.

La Ville souhaite poursuivre l'affirmation et la mise en œuvre de cette politique commerciale en s'appuyant sur l'Association du Management de Centre-Ville (AMCV).

Un premier rapprochement a déjà été instauré avec l'intervention du président de l'AMCV, Jean-Luc CALONGER, lors des Rencontres annuelles du Commerce et de l'Artisanat de Clermont-Ferrand qui ont eu lieu le 13 mai 2019. La Ville souhaite désormais aller plus loin en devenant membre du réseau international développé par l'AMCV.

Forte de plus de vingt ans d'expérience en gestion de centre-ville, l'AMCV accompagne les villes dans la mise en œuvre de solutions opérationnelles et pragmatiques pour dynamiser et promouvoir leur territoire. Initiatrice du concept de gestion de centre-ville en partenariat public-privé en Belgique, l'AMCV travaille de concert depuis 1997 avec les autorités publiques locales, régionales, fédérales, européennes et internationales sur l'ensemble des thématiques liées au centre-ville.

A travers divers outils allant du conseil stratégique à la mise en œuvre opérationnelle, l'AMCV travaille pour faire du centre-ville un lieu où il fait bon vivre, travailler, étudier, mais aussi un espace à mettre en valeur, à découvrir, visiter, où se détendre, apprendre, se cultiver, se ressourcer, ….

Parmi les nombreuses actions menées par l'AMCV, on peut citer :

- le développement en partenariat avec dix autres structures, du label de qualité ISO 9001 TOCEMA, qui définit les standards européens de la gestion de centre-ville ;

- le projet « Lively Cities » qui a permis de mettre en place les premiers espaces de « place making » en Europe (aménagement éphémères de l'espace public ayant pour but de favoriser leur réappropriation par les citoyens) ;

- la contribution à l'élaboration du Livre Blanc sur la revitalisation des centres-villes européens, paru début 2019.

L'adhésion annuelle à l'Association du Management de Centre-Ville s'élève à 250 €. Elle permet de s'informer des nouvelles tendances du développement des cœurs de ville, de partager les bonnes pratiques d'un réseau alliant local à mondial, de labelliser la gestion du centre-ville, de devenir membre du réseau international TOCEMA Worldwide et de participer en exclusivité aux évènements de l'AMCV (conférences, voyages, formations, etc.)

Les crédits sont prévus au budget 2019.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Clermont-Ferrand à l'Association du Management de Centre-Ville (AMCV), ainsi que l'engagement de la somme de 250 €.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité. 01 JUIL. 2019

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Pour Le Maire et par délégation,
L'Adjoint

Saïd Akim BARA